

## LE CHOMAGE ET LES ARCHITECTES

**Nicolas Nogue**

Juillet 2010

Les statistiques relatives aux architectes en recherche d'emploi proviennent de la base de données de Pôle Emploi. Elles concernent les professionnels du BTP oeuvrant dans le domaine spécifique de l'architecture et regroupent les métiers suivants : architectes, agrées en architecture, architectes conseillers, architectes consultants, architectes des bâtiments de France, architectes paysagistes et architectes-urbanistes.

Pôle Emploi donne la définition suivante au métier d'architecte : c'est celui qui « réalise la conception et l'étude d'aménagement ou de construction d'un ouvrage selon l'environnement et la réglementation. Etablit la configuration d'un ouvrage ou d'un espace (esquisse, croquis,...) et définit les possibilités techniques appropriées. Coordonne et suit les phases de réalisation de travaux. Mène des actions de recherche et de développement de marchés. »

Pôle emploi précise de la manière suivante l'accès à ce métier : « Cet emploi/métier est accessible avec un diplôme d'Etat d'architecte (grade de Master). Une habilitation de l'architecte diplômé d'Etat est requise pour l'exercice de la maîtrise d'oeuvre en son nom propre. L'activité de cet emploi/métier s'exerce en indépendant ou en salarié, au sein de cabinets d'architectes, bureaux d'études, en relation avec différents intervenants (équipe projet, maître d'ouvrage, fournisseurs,...) [...]. »

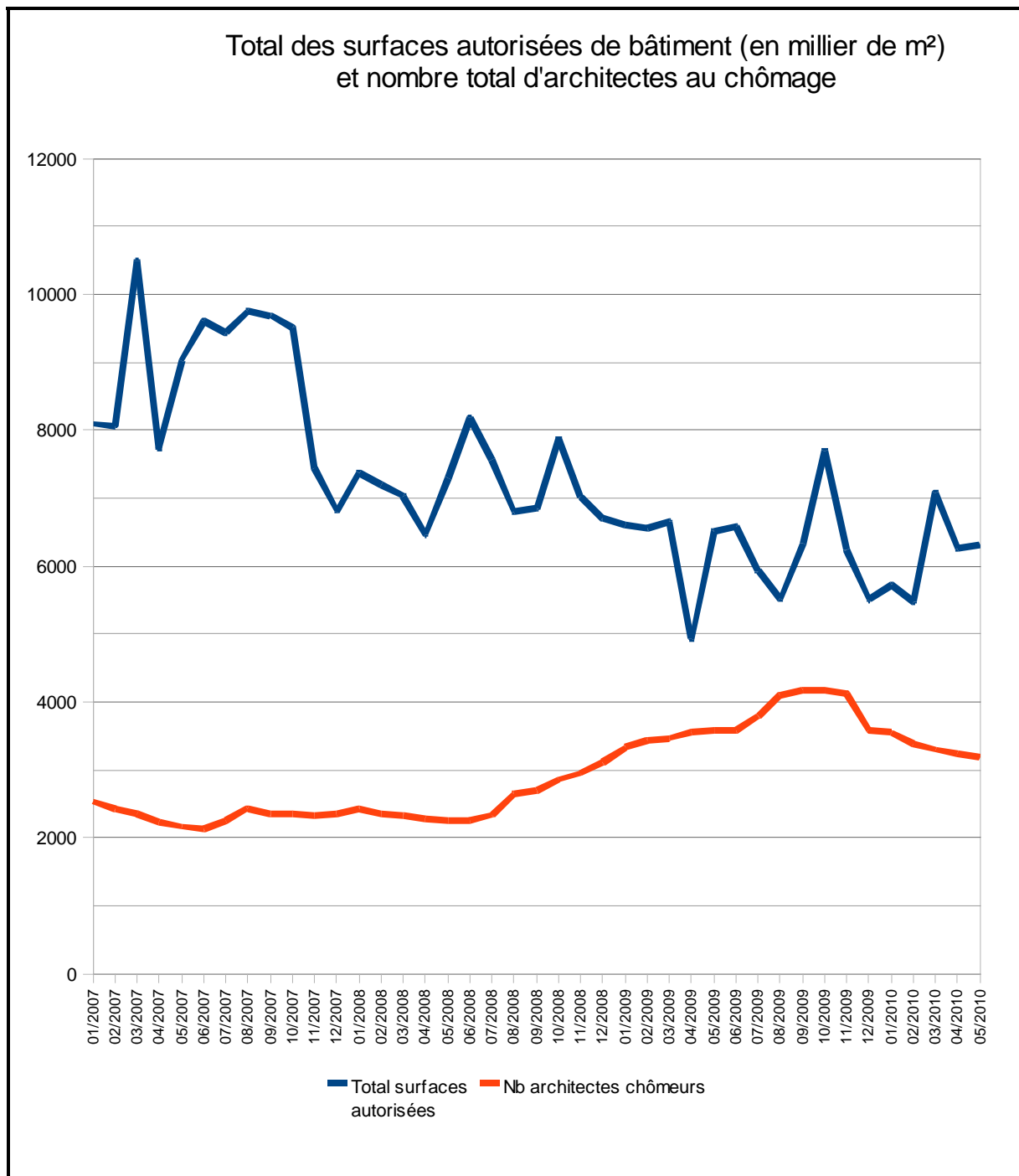
Autant dire que la population concernée concerne les professionnels qui ont aujourd'hui la possibilité de s'inscrire à l'Ordre des architectes sans que cette inscription ne soit toutefois exigée par l'organisme recruteur. Les effectifs que Pôle Emploi enregistre recourent donc en partie seulement ceux inscrits au tableau ordinal.

En absence de toute autre donnée fiable (et en attente des statistiques plus globales livrées par les services du Recensement de l'INSEE), on a dû utiliser les chiffres du Conseil national de l'Ordre des architectes afin de produire les taux de chômage par sexe, âge et région.

De manière globale et synthétique, on observe que ce sont les femmes et les jeunes qui sont le plus affectés par la récession économique qui déprime encore aujourd'hui les marchés. On constate également que les architectes d'Ile-de-France souffrent plus du marasme conjoncturel que leurs homologues provinciaux.

## CONJONCTURE ET CHOMAGE

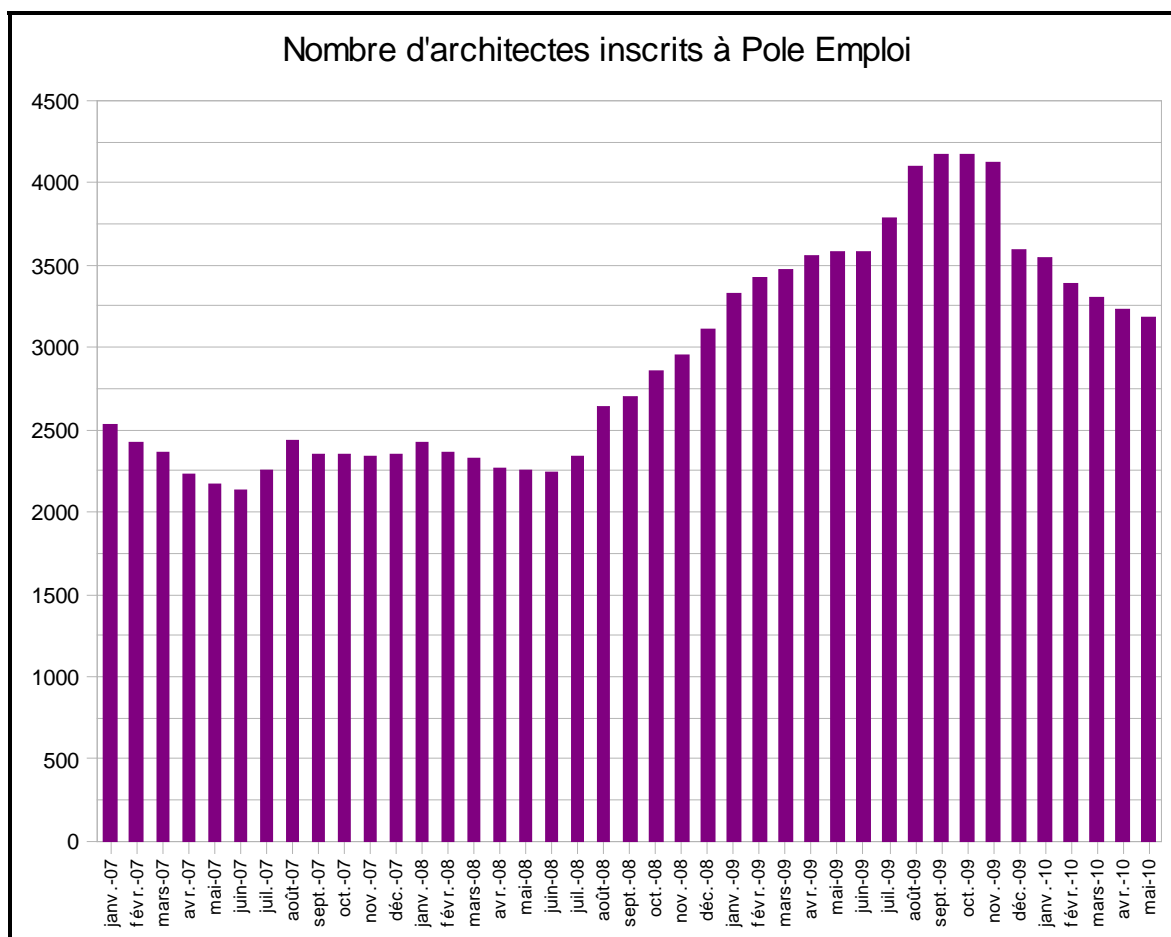
Source : MEEDEM/Pôle Emploi/OEA



En toute logique (mais fallait-il encore le prouver !), le nombre des architectes inscrits à Pôle Emploi augmente selon un taux inversement proportionnel à celui de l'activité dans le secteur du bâtiment (ici quantifiée par les surfaces totales de bâtiments autorisées).

## EVOLUTION DU NOMBRE D'ARCHITECTES INSCRITS A POLE EMPLOI

Source : Pôle Emploi/OEA



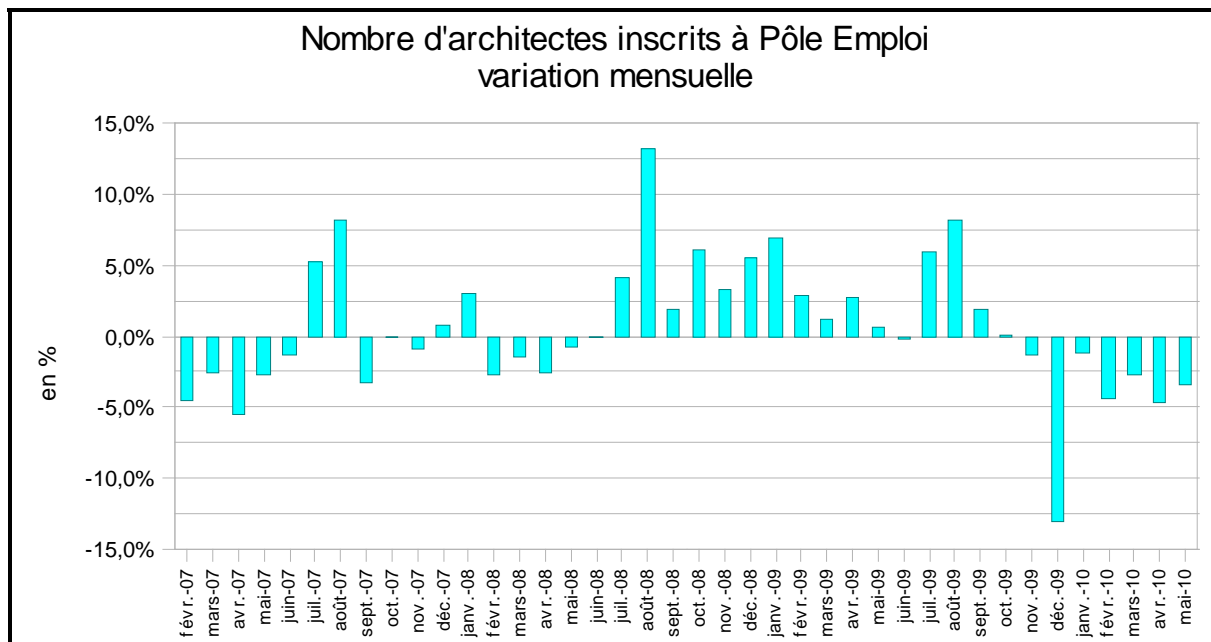
Jusqu'en juin 2008, quelque 2300 architectes sont enregistrés mensuellement à Pôle Emploi. C'est à partir des mois de juillet et d'août que la récession affecte véritablement l'activité de la profession. Pôle emploi enregistre alors, sur ces deux mois, une augmentation de 17,8 % du nombre des inscriptions (elles passent de 2246 en juin à 2646 en août).

Le développement constant du chômage perdure jusqu'en octobre 2009 où l'on recense un pic de 4178 architectes inscrits à Pôle Emploi, soit une progression de quelque 86 %. L'amélioration de la conjoncture se fait sentir ensuite.

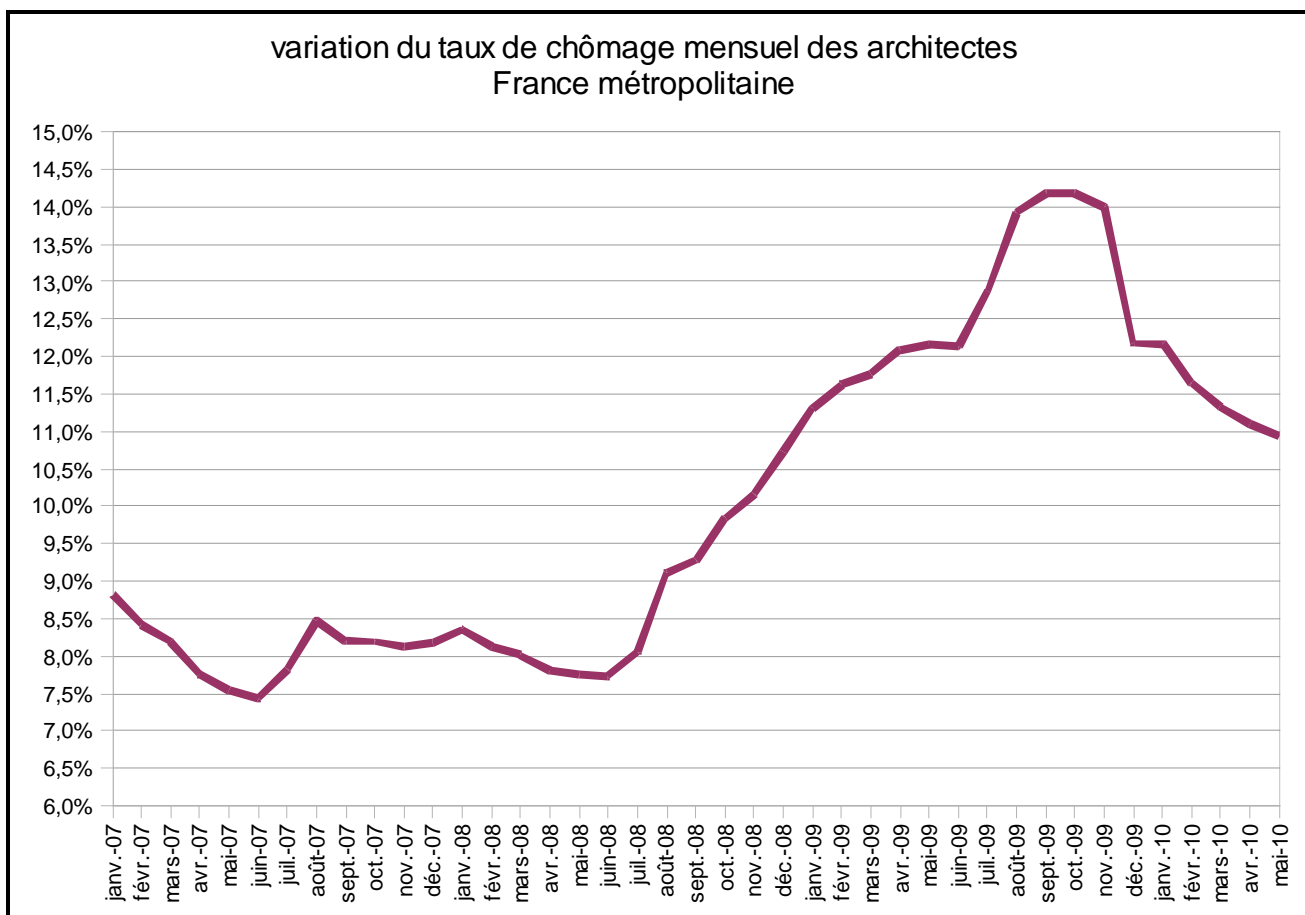
D'octobre 2009 à mai 2010, le repli du nombre d'architectes chômeurs atteint -23,7 %. Cela étant, le niveau du chômage de la profession en mai 2010 demeure supérieur à celui enregistré en 2007 (+ 47 % entre mai 2010 et mai 2007), preuve que les marchés des architectes restent encore affectés par la conjoncture économique.

En recoupant les données de Pôle Emploi et celles de l'Ordre des architectes on peut établir l'évolution du taux de chômage des maîtres d'oeuvre. Il oscille entre 7,4 % (en juin 2007 au meilleur de la conjoncture) et 14,2 % (en octobre 2009 au creux de la récession) pour s'établir en mai de cette année à 10,9 %.

Source : Pôle Emploi/OEA



SOURCE : PE/CNOA/OEA



## REPARTITION REGIONALE

### Deux inflexions mensuelles majeures en 2008 et 2009

Source : PE/OEA

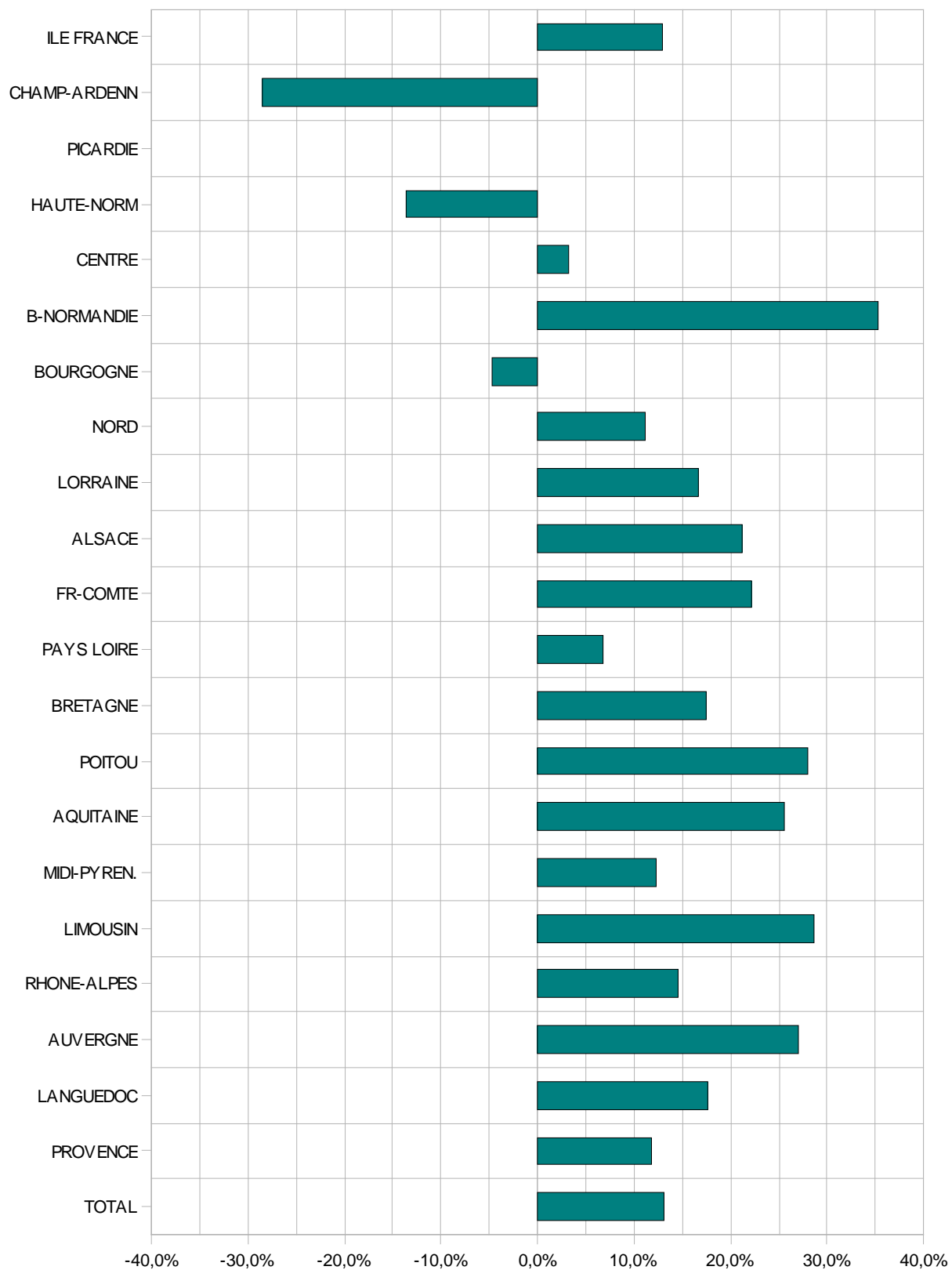
taux de variation mensuel	juillet/août 2008	novembre/décembre 2009
ILE FRANCE	12,9%	-11,4%
CHAMP-ARDENN	-28,6%	-16,7%
PICARDIE	0,0%	-20,0%
HAUTE-NORM	-13,6%	-1,8%
CENTRE	3,2%	-4,2%
B-NORMANDIE	35,3%	-20,0%
BOURGOGNE	-4,8%	-2,7%
NORD	11,1%	-18,4%
LORRAINE	16,7%	-12,3%
ALSACE	21,2%	-12,0%
FR-COMTE	22,2%	0,0%
PAYS LOIRE	6,7%	-21,2%
BRETAGNE	17,5%	-21,3%
POITOU	28,0%	-20,0%
AQUITAINE	25,6%	-19,0%
MIDI-PYREN.	12,3%	-13,7%
LIMOUSIN	28,6%	-26,3%
RHONE-ALPES	14,6%	-13,8%
AUVERGNE	27,0%	-16,9%
LANGUEDOC	17,7%	-6,8%
PROVENCE	11,7%	-11,9%
TOTAL	13,2%	-13,1%

Source : Pôle emploi-DSEP / STMT Demandes (PERSEE/COSI)

Les deux principales inflexions de la récession économique se déclinent selon les régions de façon à la fois unitaire (hausse ou baisse sensible du chômage dans la quasi totalité des cas) et diversifiée (différences de taux). Ainsi, à l'heure où le marché est touché par la crise en novembre/décembre 2008, la hausse du nombre de chômeurs en métropole s'élève à 13,2 % mais 35,3 % en Basse-Normandie, 28,6 % en Poitou-Charentes contre - 28,6 % en Champagne-Ardenne, - 13,6 % en Haute-Normandie. De même, lorsque la conjoncture se redresse entre novembre et décembre 2009 avec une réduction nationale de 13 % des effectifs inscrits à Pôle Emploi, le repli du chômage des architectes atteint 26,3 % dans le Limousin mais seulement 2,7 % en Bourgogne, 1,8 % en Haute-Normandie et 0% en Franche-Comté.

Remarquons que dans les deux cas, le taux enregistré en Ile-de-France est inférieur à la moyenne métropolitaine.

Nombre d'architectes inscrits par région à Pôle Emploi  
Taux de variation entre juillet et août 2008



Nombre d'architectes inscrits à Pôle Emploi par région  
Taux de variation entre novembre et décembre 2009



## Les variations maximales

Source : PE/OEA

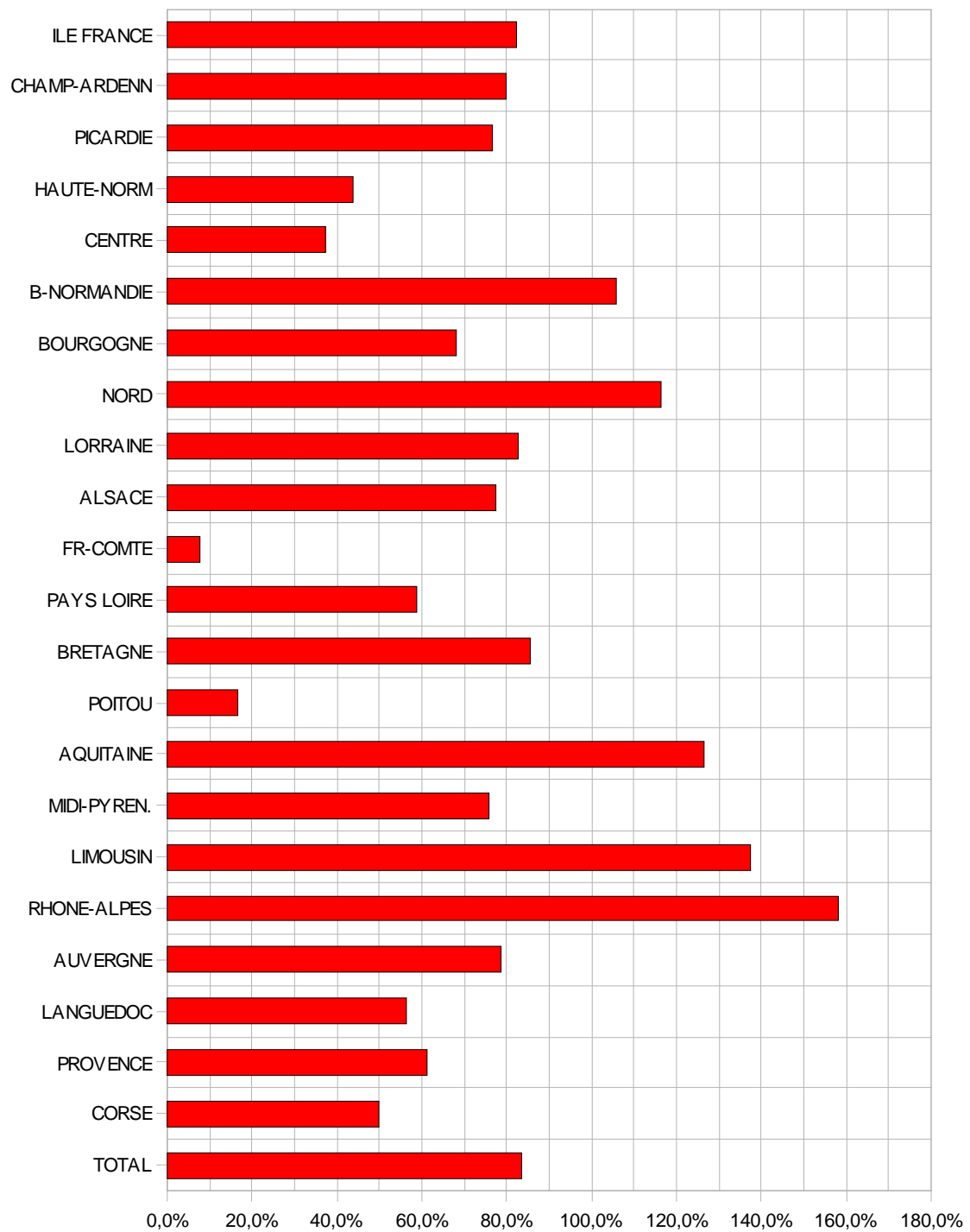
	juin-08	nov.-09	mai-10	juin 08/nov. 09	nov. 09/mai 10
ILE FRANCE	1 027	1 871	1 517	82,2%	-18,9%
CHAMP-ARDENN	10	18	18	80,0%	0,0%
PICARDIE	17	30	23	76,5%	-23,3%
HAUTE-NORM	39	56	51	43,6%	-8,9%
CENTRE	35	48	53	37,1%	10,4%
B-NORMANDIE	17	35	22	105,9%	-37,1%
BOURGOGNE	22	37	27	68,2%	-27,0%
NORD	68	147	102	116,2%	-30,6%
LORRAINE	40	73	57	82,5%	-21,9%
ALSACE	66	117	86	77,3%	-26,5%
FR-COMTE	13	14	15	7,7%	7,1%
PAYS LOIRE	119	189	127	58,8%	-32,8%
BRETAGNE	96	178	113	85,4%	-36,5%
POITOU	30	35	28	16,7%	-20,0%
AQUITAINE	72	163	94	126,4%	-42,3%
MIDI-PYREN.	112	197	139	75,9%	-29,4%
LIMOUSIN	8	19	10	137,5%	-47,4%
RHONE-ALPES	169	436	341	158,0%	-21,8%
AUVERGNE	33	59	36	78,8%	-39,0%
LANGUEDOC	94	147	129	56,4%	-12,2%
PROVENCE	157	253	196	61,1%	-22,5%
CORSE	2	3	3	50,0%	0,0%
<b>TOTAL</b>	<b>2 246</b>	<b>4 125</b>	<b>3 187</b>	<b>83,7%</b>	<b>-22,7%</b>

La hausse de la population des architectes inscrits à Pôle Emploi atteint son maximum entre juin 2008 et novembre 2009, soit près de 84 %. La région importante la plus affectée par la récession est Rhône-Alpes. Au niveau national, la réduction des effectifs enregistrés par Pôle Emploi atteint quelque 23 % par la suite, c'est-à-dire entre novembre 2009 et mai 2010. Les replis les plus conséquents sont observés en Bretagne (-36,5 %) et en Aquitaine (-42,3 %).

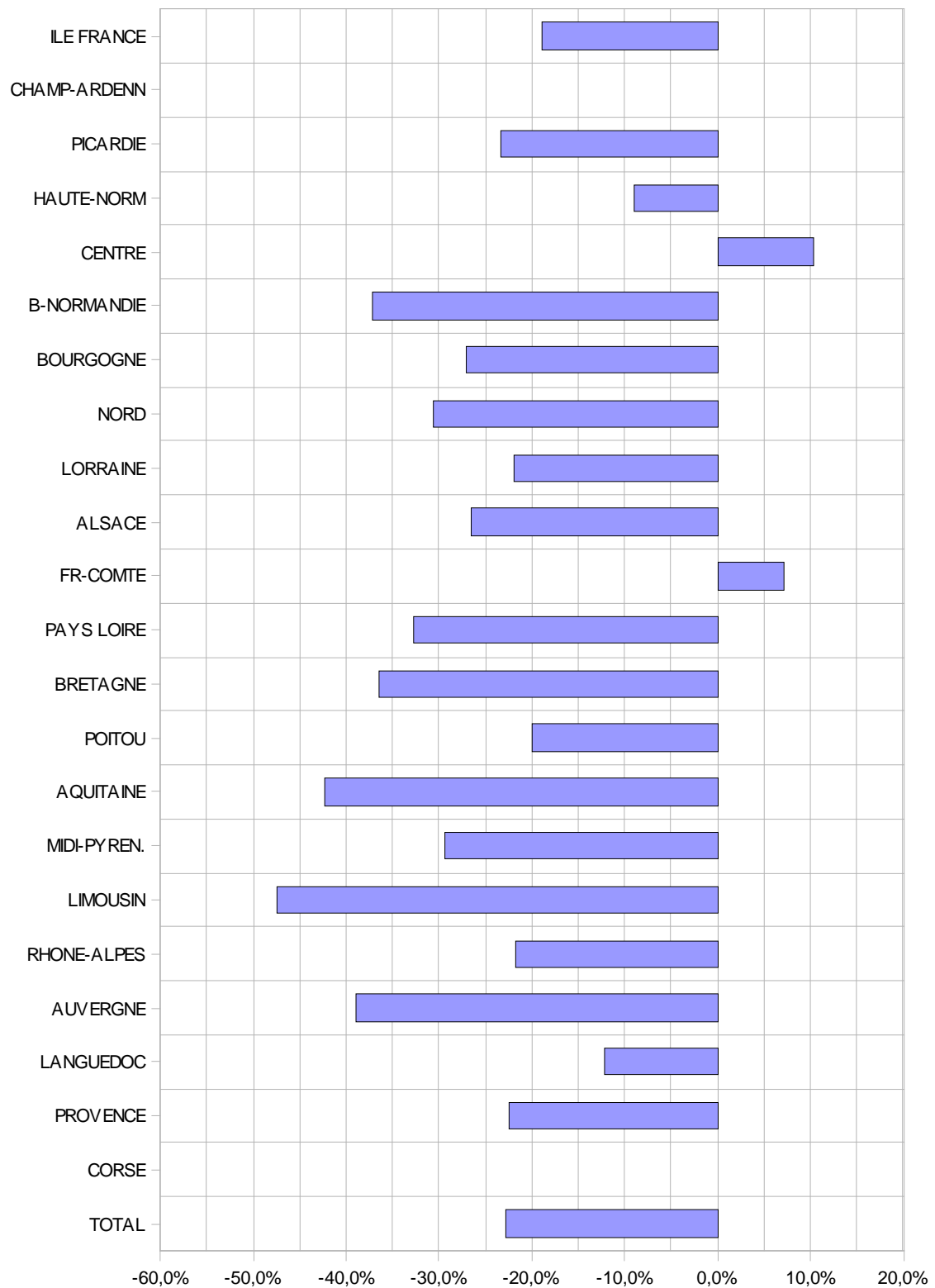


## Nombre d'architectes inscrits à Pôle Emploi

variation en % entre juin 2008 et novembre 2009

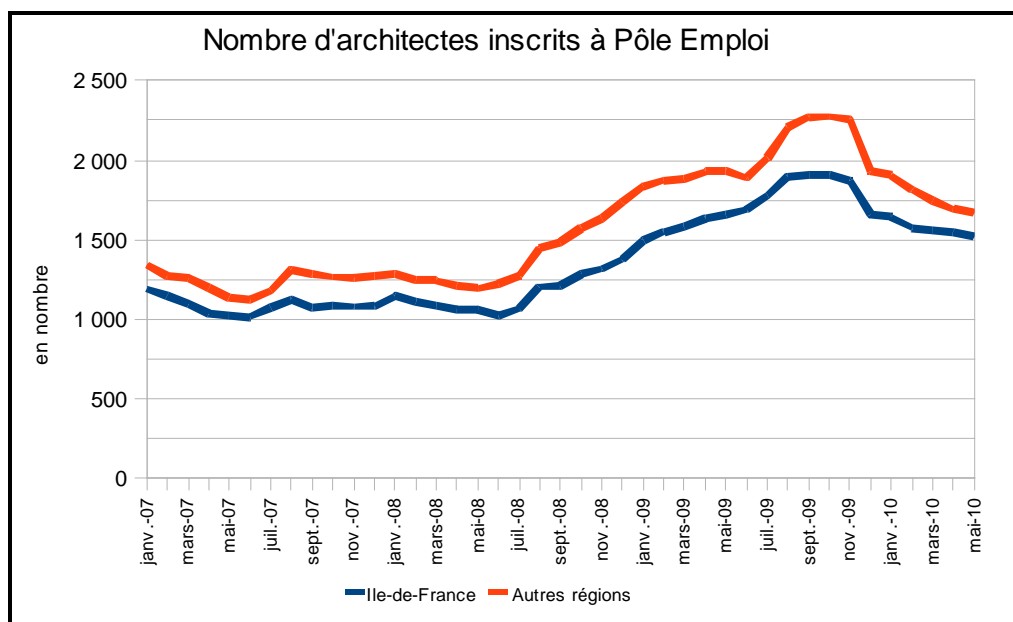


Nombre d'architectes inscrits à Pôle Emploi  
Variation en % entre nov. 2009 et mai 2010

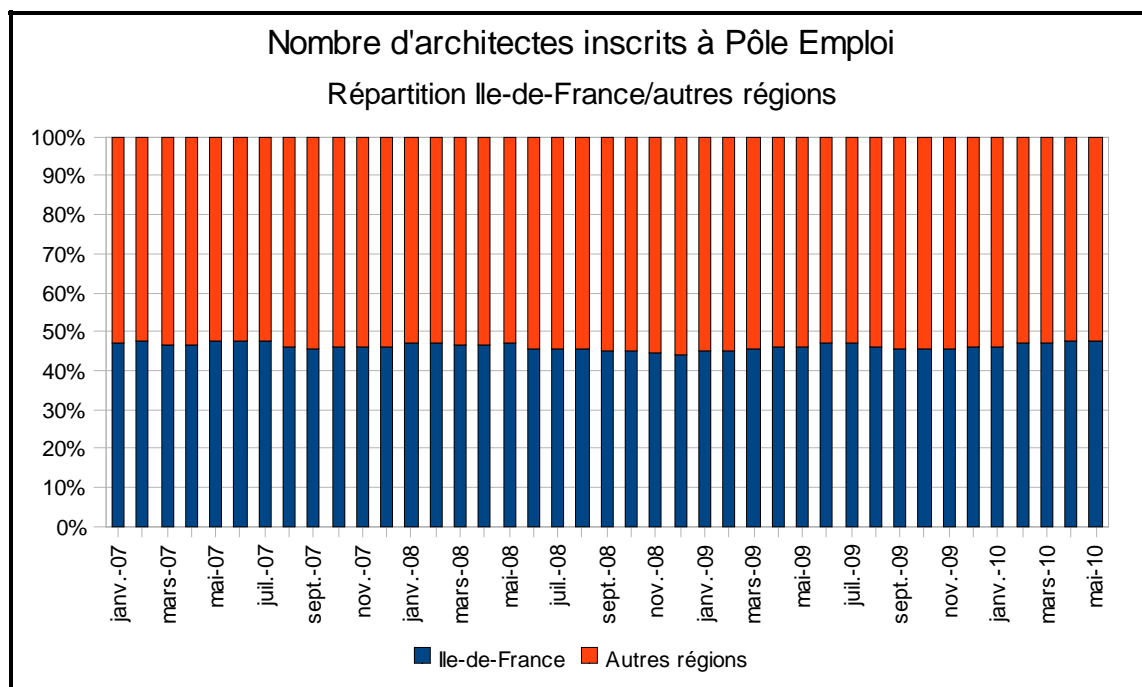


## TAUX DE CHOMAGE REGIONAUX

Source : PE/OEA

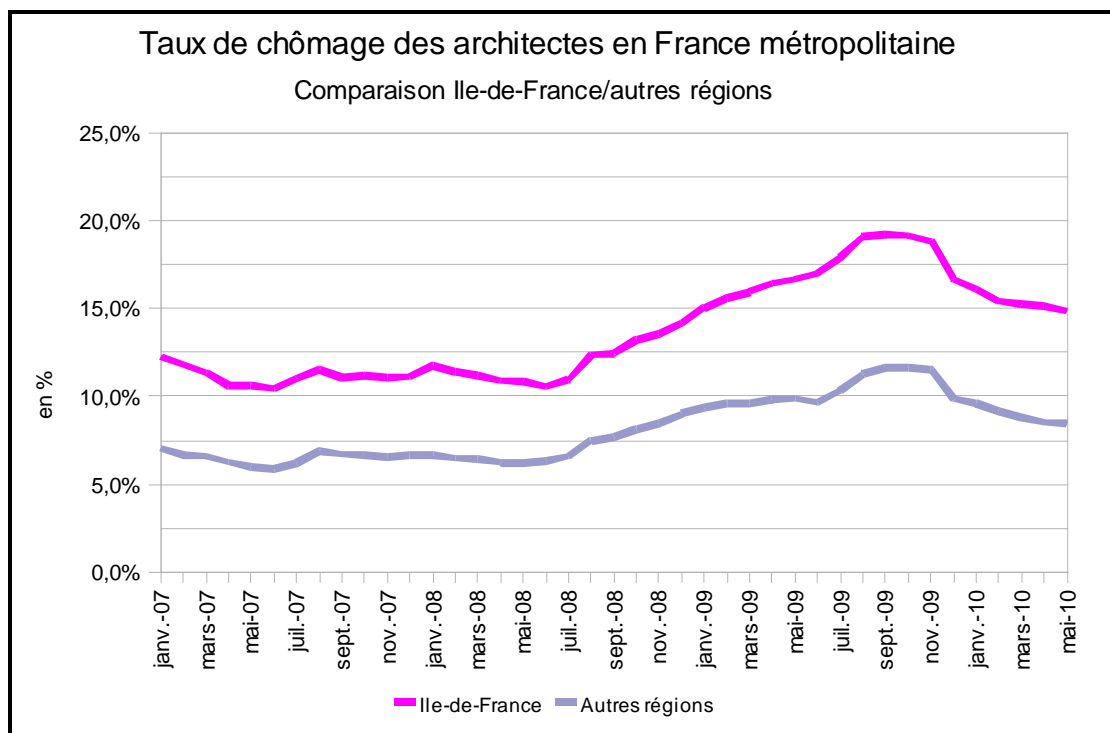


Source : PE/OEA



Si l'écart entre le nombre d'architectes inscrits à Pôle Emploi en Ile-de-France, d'une part, et en régions, d'autre part, demeure relativement stable sur la période étudiée, les professionnels franciliens s'avèrent toutefois davantage affectés. Alors qu'ils regroupent 34 % des inscrits à l'Ordre, ils comptent quelque 46 % des chômeurs de la métropole. Ainsi le taux de chômage des architectes d'Ile-de-France est-il supérieur de 5 points à celui des maîtres d'oeuvre en régions.

Source : PE/CNOA/OEA

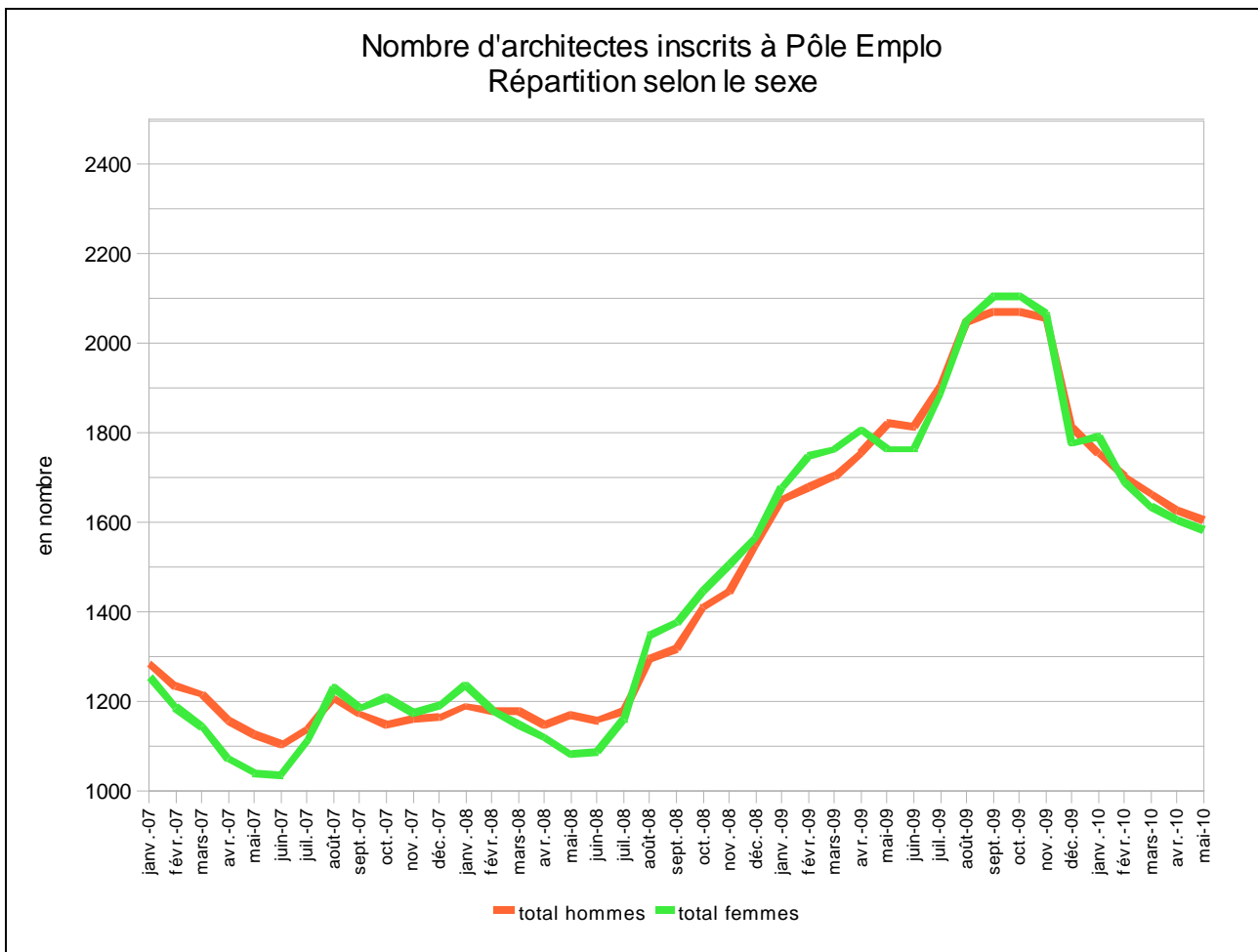


Source : PE/CNOA/OEA

taux de chômage par région	juin-07	juin-08	nov. -09	mai-10
<b>ILE FRANCE</b>	10,5%	10,6%	18,8%	15,5%
<b>CHAMP-ARDENN</b>	2,3%	3,2%	5,5%	5,6%
<b>PICARDIE</b>	3,5%	5,9%	10,2%	7,9%
<b>HAUTE-NORM</b>	6,5%	7,9%	11,1%	10,2%
<b>CENTRE</b>	6,4%	6,3%	8,5%	9,7%
<b>B-NORMANDIE</b>	3,4%	5,3%	10,5%	6,7%
<b>BOURGOGNE</b>	5,1%	5,9%	9,9%	7,3%
<b>NORD</b>	8,2%	6,9%	14,7%	10,1%
<b>LORRAINE</b>	4,6%	6,1%	11,1%	8,6%
<b>ALSACE</b>	5,0%	6,7%	11,9%	8,9%
<b>FR-COMTE</b>	6,6%	4,6%	5,0%	5,5%
<b>PAYS LOIRE</b>	7,2%	10,1%	16,0%	10,9%
<b>BRETAGNE</b>	7,7%	9,0%	16,3%	10,5%
<b>POITOU</b>	6,8%	7,1%	8,2%	6,6%
<b>AQUITAINE</b>	4,9%	4,6%	10,3%	5,9%
<b>MIDI-PYREN.</b>	6,0%	7,1%	12,3%	8,8%
<b>LIMOUSIN</b>	5,9%	4,3%	10,4%	5,4%
<b>RHONE-ALPES</b>	5,8%	5,7%	14,3%	11,4%
<b>AUVERGNE</b>	4,5%	5,6%	9,9%	6,3%
<b>LANGUEDOC</b>	6,5%	6,5%	10,1%	9,0%
<b>PROVENCE</b>	5,8%	5,4%	8,8%	6,9%
<b>CORSE</b>	1,6%	1,1%	1,6%	1,6%
<b>TOTAL</b>	<b>7,4%</b>	<b>7,7%</b>	<b>14,0%</b>	<b>10,9%</b>

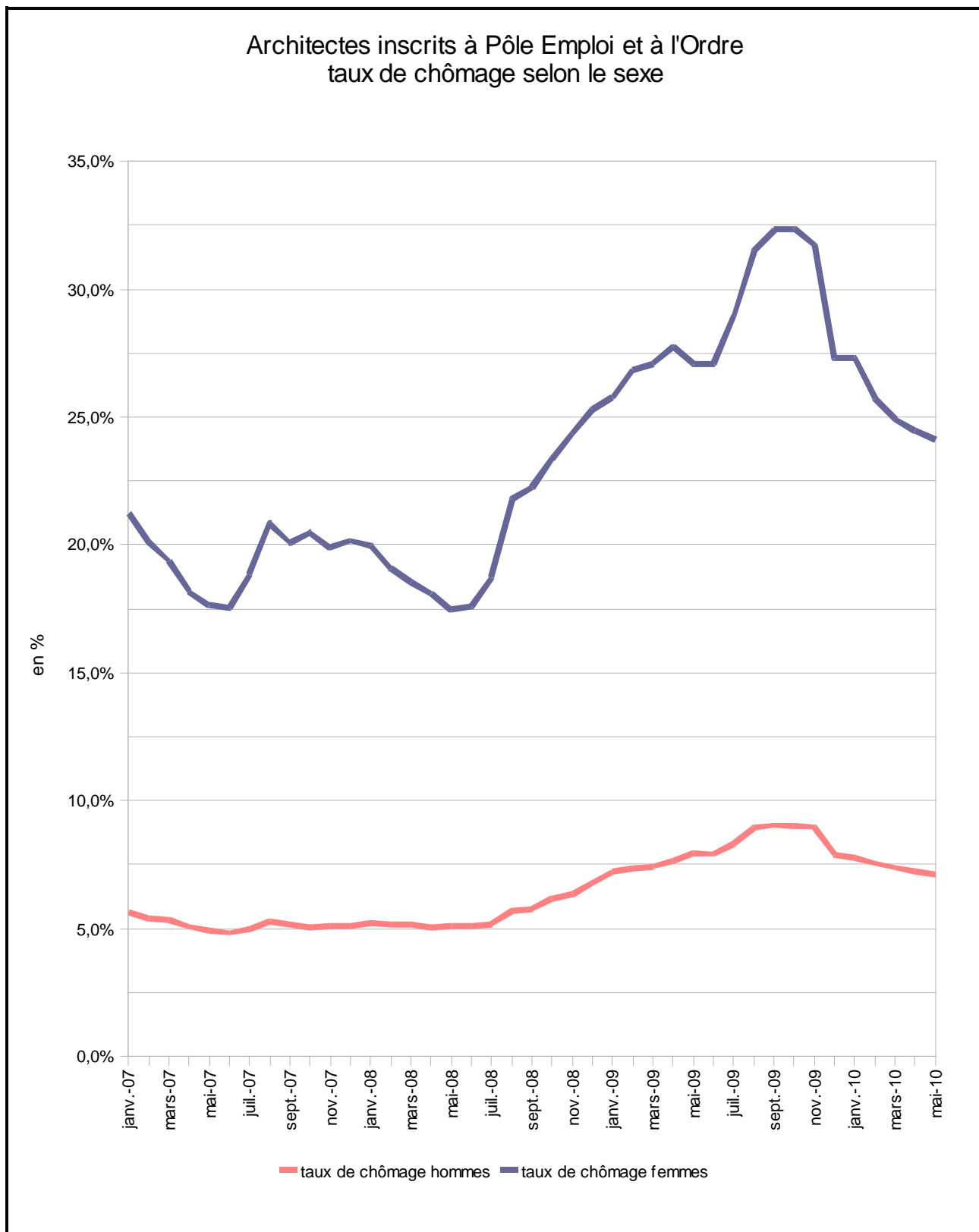
## REPARTITION DES CHOMEURS SELON LE SEXE ET L'AGE

Source : PE/OEA



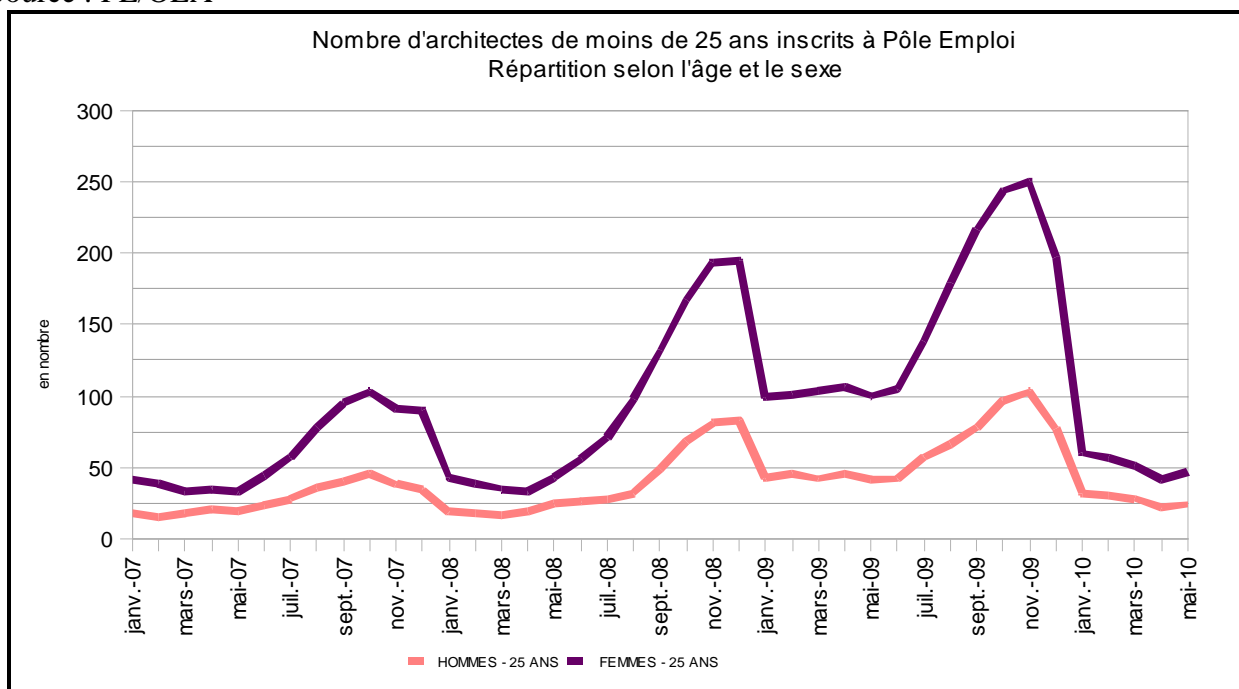
Si l'on ne peut quantifier exactement l'effectif total des diplômés en architecture oeuvrant dans le domaine du BTP, il est certain en revanche que la part qu'y occupent les femmes est inférieure à 50 % puisque la part des femmes diplômées sortant des écoles nationales supérieures françaises n'a atteint ce taux qu'en 2006/2007. En conséquence, puisque le nombre de femmes inscrites à Pôle Emploi (PE) égale celui des hommes, on en déduit que la population féminine a été plus affectée par la crise que celles des hommes.

Source : PE/CNOA/OEA



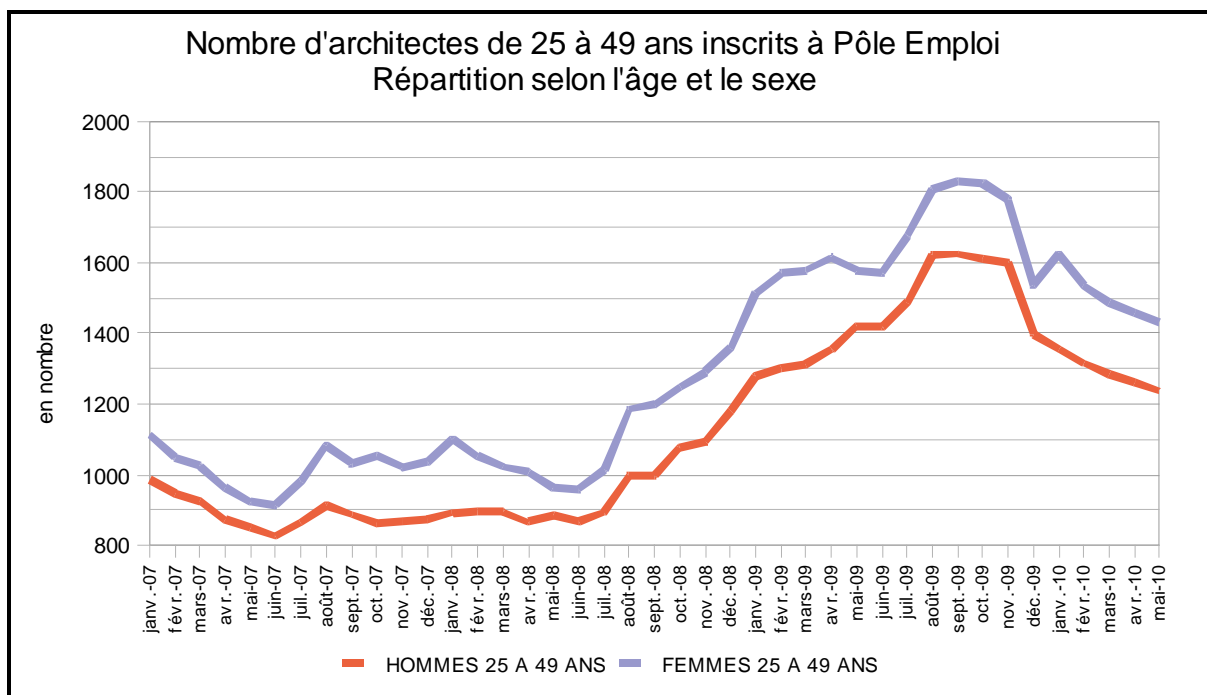
Le taux de chômage des hommes est 4 fois inférieur à celui des femmes. Pour autant, son évolution suit les mêmes inflexions que celui des femmes mais de façon plus atténuée. Les graphiques suivants montrent que ce sont, parmi les femmes, les plus jeunes qui ont été touchées par la récession économique.

Source : PE/OEA



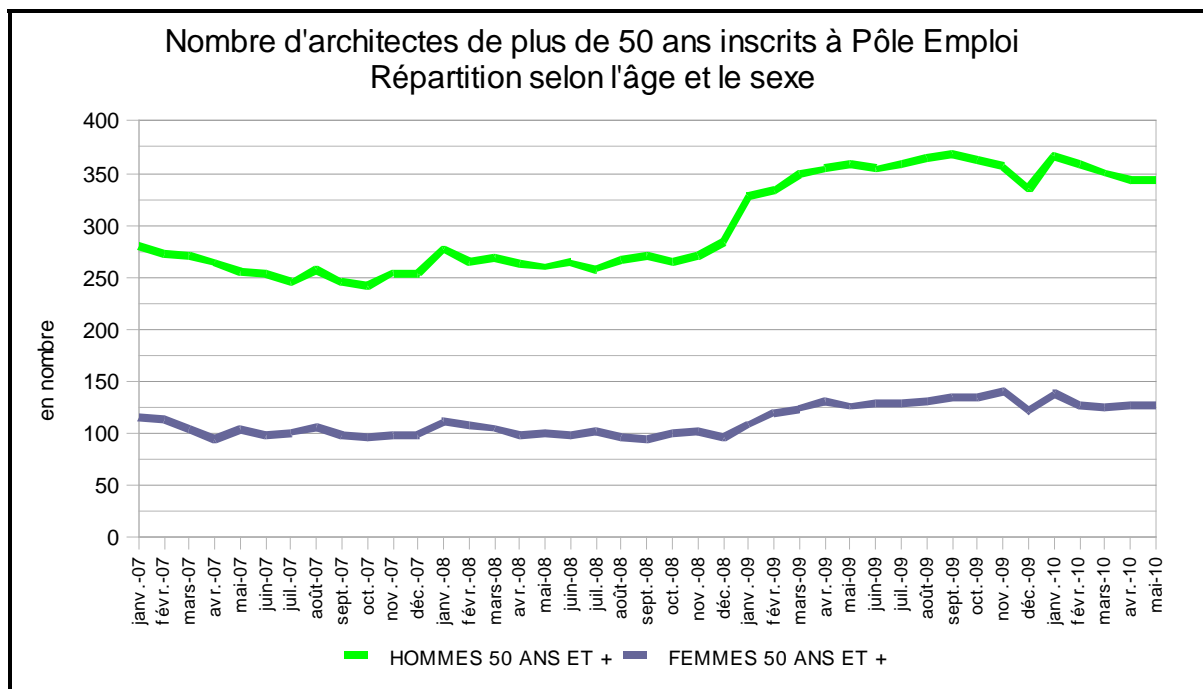
On remarque une inflexion cyclique du chômage des plus jeunes. Elle se dessine en creux durant, *grosso modo*, les six premiers mois de l'année calendaire.

Source : PE/OEA



En revanche, pour la majorité de la profession, les inflexions de la courbe du chômage est directement régie par l'évolution générale de la conjoncture économique.

Source : PE/OEA

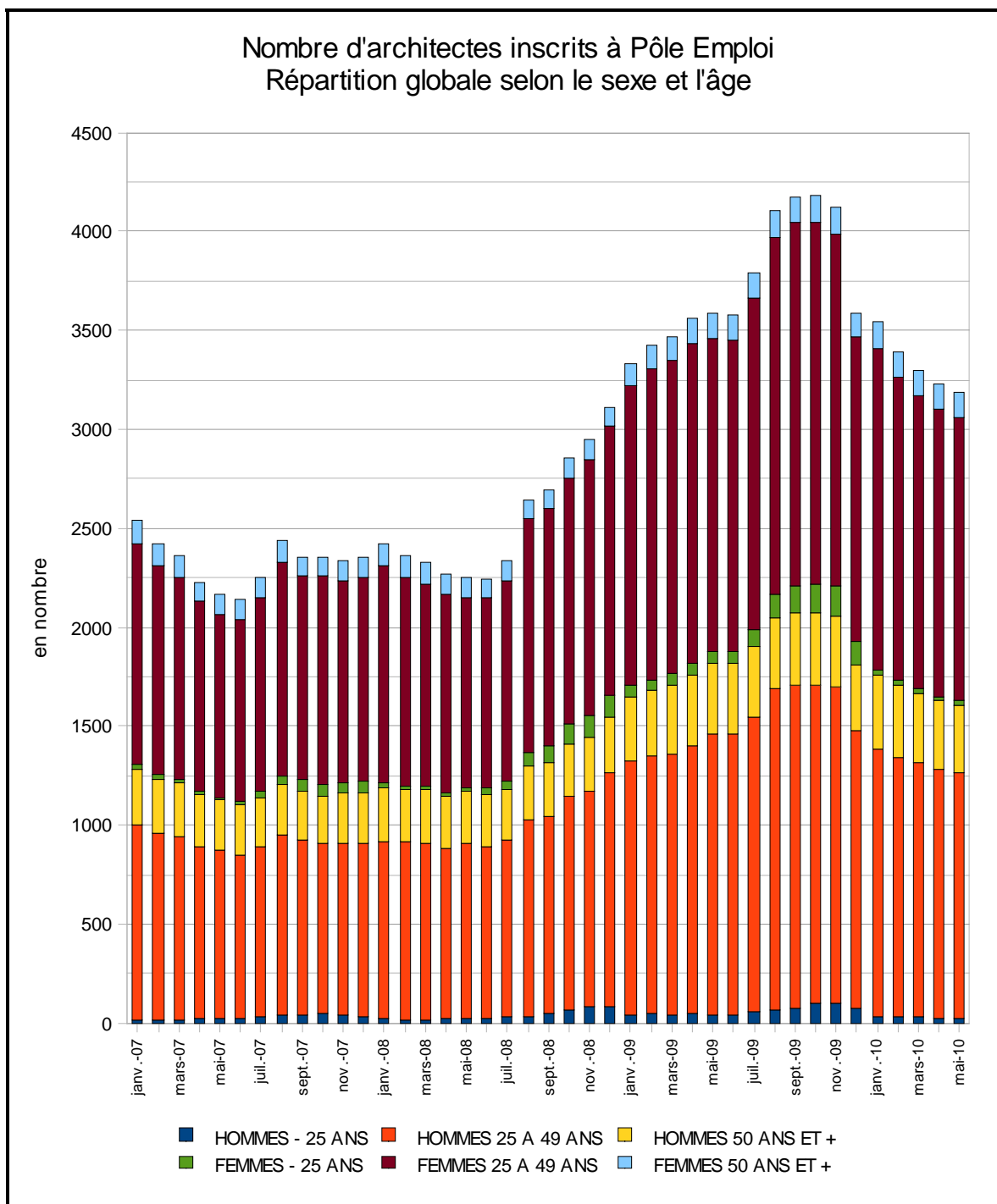


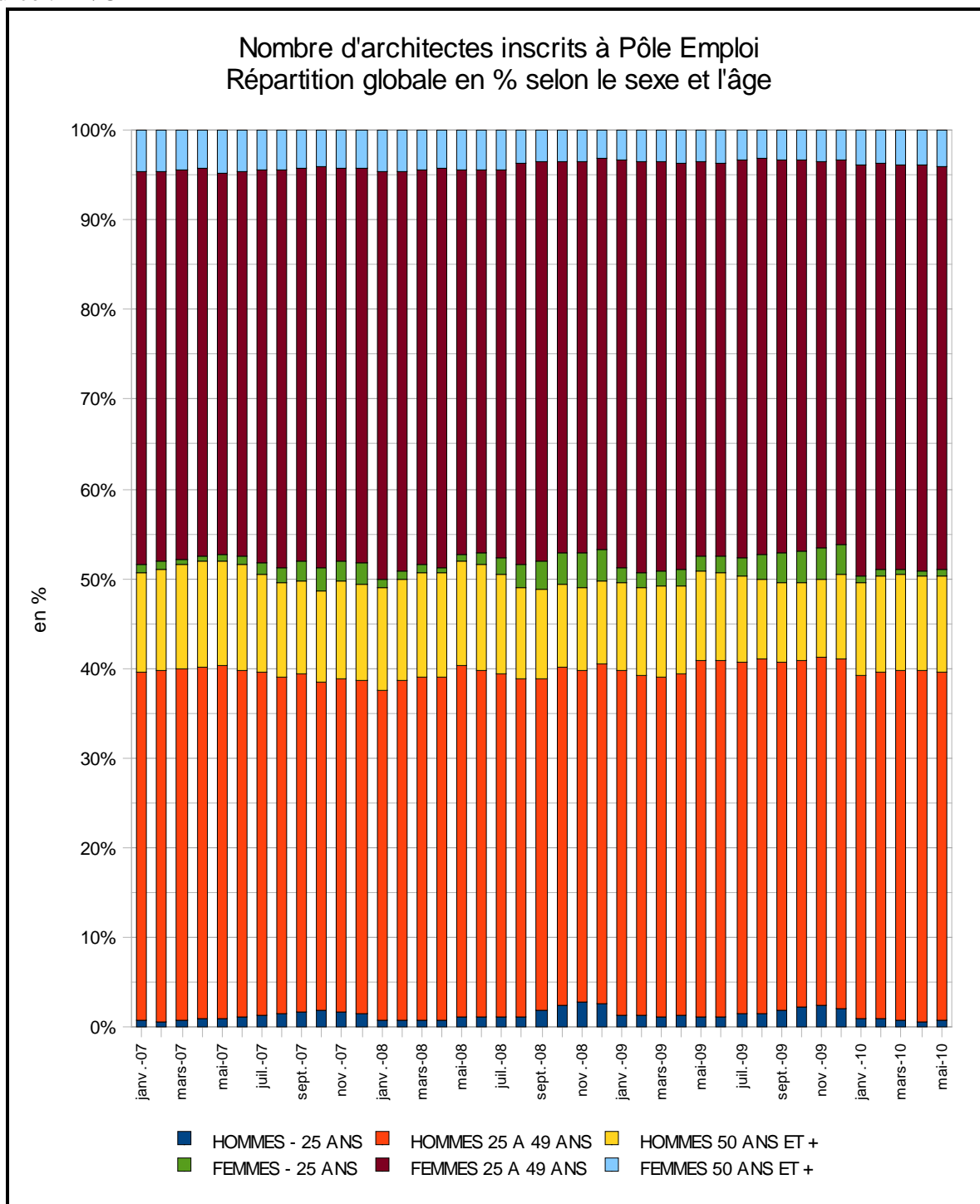
Les architectes les plus âgés ont été touchés plus tard que leurs confrères. Ici, ce sont les hommes qui s'avèrent les plus affectés ; ce qui est logique puisqu'ils constituent, pour cette tranche d'âge, une population beaucoup plus importante que celle des femmes.



## GRAPHIQUES DE SYNTHÈSE SELON LE SEXE ET L'ÂGE

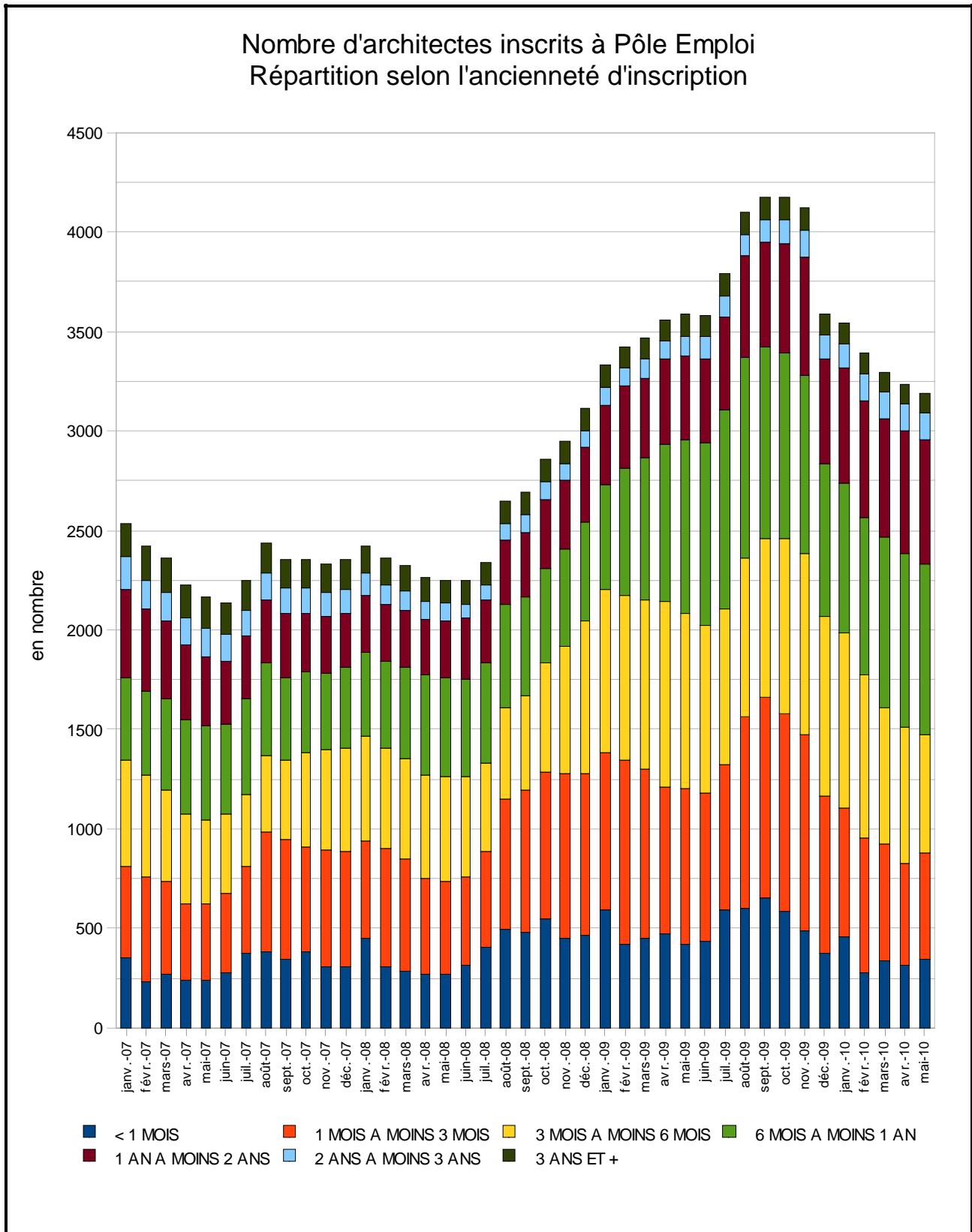
source : PE/OEA

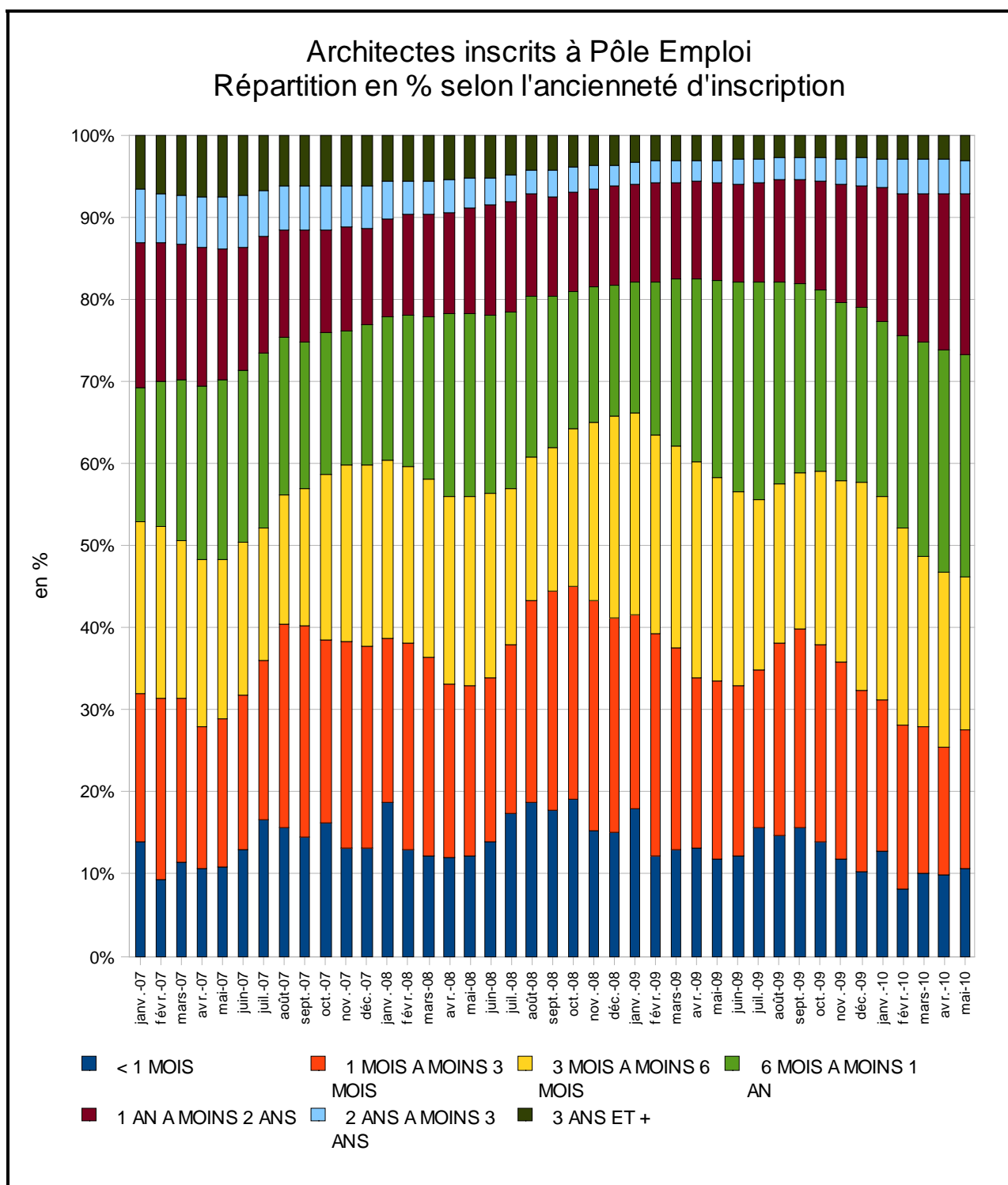




## REPARTITION SELON LA DUREE DU CHOMAGE

source : PE/OEA





Sur l'ensemble de la période qui voit le début et le retrait progressif du marasme économique, ce sont les « durées extrêmes » de chômage qui se réduisent - à savoir : moins de 3 mois et plus de 2 ans – au détriment des durées intermédiaires (de 3 mois à 2 ans).